

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology
Band: 24 (1998)
Heft: 3

Buchbesprechung: Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BUCHBESPRECHUNGEN / RECENSIONS CRITIQUES BOOK REVIEWS

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Akademie für Technikfolgenabschätzung in Baden-Württemberg, *Dokumentation zum Bürgergutachten Biotechnologie/Gentechnik – eine Chance für die Zukunft*, Stuttgart 1996, Akademie für Technikfolgenabschätzung in Baden-Württemberg, 184 Seiten, DM 15.—

Peter Brandt (Hrsg.), *Zukunft der Gentechnik*, Basel, Boston und Berlin 1997, Birkhäuser Verlag, 294 Seiten, Fr. 58.—

Marcus Elstner (Hrsg.), *Gentechnik, Ethik und Gesellschaft*, Berlin 1997, Springer Verlag, 254 Seiten, Fr. 77.50

Renate Martinsen (Hrsg.), *Politik und Biotechnologie: Die Zumutung der Zukunft*, Baden-Baden 1997, Nomos Verlag, 360 Seiten, Fr. 71.—

Wolfgang van den Daele, Alfred Pühler und Herbert Sukopp, *Grüne Gentechnik im Widerstreit: Modell einer partizipativen Technikfolgenabschätzung zum Einsatz transgener herbizidresistenter Pflanzen*, Weinheim 1996, VCH, 328 Seiten, Fr. 98.—

Die moderne Bio- oder Gentechnologie – verstanden als Methode zur Isolierung, Beschreibung, Übertragung und Verände-

rung von Erbgut – ist ein vielgestaltiges und dynamisches Technikfeld: als Querschnittstechnologie hat sie Relevanz für zahlreiche Entwicklungs- und Anwendungsfelder, so in der Pharmazie (Arzneimittel, z. B. Insulin), in der Humanmedizin (z. B. Diagnostik), in der Landwirtschaft (transgene Pflanzen und Tiere), in der Lebensmittelindustrie (Mikroorganismen und Enzyme z. B. bei der Käseherstellung) oder in der Abfallwirtschaft. In wirtschaftlicher Hinsicht wird der Gentechnik das Potential einer „Schlüsseltechnologie“ prophezeit mit den entsprechenden Auswirkungen auf die internationale Wettbewerbsfähigkeit nationaler Volkswirtschaften. Gleichzeitig wird diese neue Technologie in der Gesellschaft äusserst kontrovers bewertet: Verglichen mit anderen Technologien ist ihre Akzeptanz in der Bevölkerung sehr gering; gemäss verschiedenen 1997 durchgeführten Befragungen steht in der Schweiz die Hälfte der Bevölkerung – in der Deutschschweiz gar noch mehr – der Gentechnologie kritisch gegenüber und nur eine Minderheit äussert eine positive Einstellung, wobei medizinische Anwendungen im Allgemeinen akzeptiert, der Einsatz der Gentechnologie bei Kulturpflanzen, Tieren und in der Nahrungsmittelproduktion aber abgelehnt wird.

Das Beispiel der Bio- und Gentechnologie macht deutlich, dass Anwendung und Einsatz neuer Technologien in der Gesellschaft nicht mehr gleichsam auto-

matisch, ausschliesslich technikbestimmt erfolgen kann, sondern Ergebnis eines politischen Auseinandersetzungs- und Aushandlungsprozesses sein muss. In diesem Zusammenhang stellt sich insbesondere die Frage nach den gesellschaftlichen Folgen und Nebenwirkungen der Gentechnologie. Die von Brandt, Elstner, Martinsen, van den Daele et al. und der Akademie für Technikfolgenabschätzung Baden-Württemberg (im folgenden TA B-W) herausgegebenen Sammelbände befassen sich aus unterschiedlicher Perspektive mit diesen Grundfragen der Techniksoziologie. Trotz unterschiedlicher Schwerpunkte – Brandt: Stand und Entwicklungspotential der Gentechnologie mit Schwerpunkt auf der Pflanzengenetik, van den Daele et al. und TA B-W: gesellschaftliche Diskursverfahren und Risikodebatte in der Pflanzengenetik, Elstner: gesellschaftliche und ethische Implikationen der Humangenetik, Martinsen: politische Implikationen der Gentechnologie – ergeben sich vielfältige Querbezüge und Vergleichsmöglichkeiten. Die fünf Publikationen decken ausserdem ein breites Spektrum von Wissensvermittlungsmodellen ab – vom klassischen, hierarchischen Experten-Laien-Aufklärungsmodell (Brandt) bis hin zum partizipativen Modell der Laien- und Bürgerforen (TA B-W). Die meisten Beiträge beziehen sich auf die Verhältnisse in Deutschland, die aufgrund vergleichbarer Akzeptanz- und Akzeptabilitätsstrukturen gerade für die Schweiz von besonderem Interesse sind.

Der von *Brandt* herausgegebene Band vermittelt einen Einblick in den Stand und die Entwicklungsmöglichkeiten der Gentechnik in den verschiedenen Teilbereichen. Die 16 Beiträge des Bandes stammen praktisch ausschliesslich von Naturwissenschaftlern. Ein z. T. übermässiger Detaillierungsgrad mit einer wenig leserfreundlichen, technischen Sprache erschweren mitunter die Lektüre, doch wird dies durch den Gewinn, aus erster Hand Einblick in fachfremde Disziplinen und

Denkkulturen zu gewinnen, aufgewogen. Die verschiedenen Beiträge befassen sich u. a. mit dem Genomprojekt (Entschlüsselung und Katalogisierung der ca. 100'000 menschlicher Gene bis zum Jahr 2005), der Züchtung transgener Pflanzen und Tieren sowie der Herstellung gentechnisch veränderter Enzyme und Mikroorganismen. Obgleich sich das Buch zum Ziel gesetzt hat, die Auswirkungen der Gentechnik auf die menschliche Gesellschaft zu thematisieren, werden gesellschaftliche, politische und ethische Aspekte der Biotechnologie mit nur vier Beiträgen (zum militärischen Missbrauch, zur Ethik und zur rechtlichen Regulierung) leider sehr stiefmütterlich behandelt. Mit sieben Beiträgen liegt das Hauptgewicht des Bandes eindeutig auf der (technischen) Thematisierung transgener Pflanzen und gentechnisch veränderter Nahrungsmittel. Das grosse Gewicht der Pflanzengenetik ist wohl vor dem Hintergrund der in Deutschland besonders kontrovers geführten öffentlichen Auseinandersetzung auf diesem Gebiet zu verstehen (Behinderung von Freisetzungsversuchen etc.).

Auch die beiden von *Wolfgang van den Daele et al.* und der *Akademie für Technikfolgenabschätzung in Baden-Württemberg* vorgelegten Bände befassen sich vorwiegend mit dem Anwendungsfeld transgener Pflanzen/Nahrungsmittel – jedoch unter der Perspektive gesellschaftlicher Diskursverfahren, die im Rahmen von Technologiefolgenabschätzungen initiiert und durchgeführt wurden. Ausgangspunkt ist die öffentliche Kontroverse hinsichtlich der Frage auf welchen Gebieten und in welchem Umfang gentechnische Verfahren eingesetzt werden sollen. Im Rahmen eines rationalen Diskurses von InteressenvertreterInnen und BürgerInnen werden die öffentlich kontroversen Themen aufgegriffen und unter Beizug von Expertengutachten verhandelt mit dem Ziel, einen Lern- und Wissensbildungsprozess in Gang zu setzen. Während der Beitrag von van den Daele et al. den Diskurs zwischen

Vertretern gesellschaftlicher Interessengruppen beschreibt, beinhaltet das von der Akademie für Technikfolgenabschätzung in Baden-Württemberg dokumentierte Diskursmodell einen Dialog unter Laien (sog. Bürgerforen). Entsprechend der in der öffentlichen Kontroverse und im geltenden Recht dominanten Risiko- und Sicherheitsaspekte konzentrieren sich diese Beiträge auf die Thematisierung von Risiken. Der Band von van den Daele et al. enthält Kurzfassungen der Expertengutachten sowie eine Darstellung der Diskussionsergebnisse, während die Dokumentation der Akademie für Technikfolgenabschätzung in Baden-Württemberg lediglich die Materialien und Expertenvorträge zusammenfasst – eine Bewertung des Diskurses findet sich jedoch im Sammelband von Elstner (S. 191–209).

Der von *Elstner* herausgegebene, zwölf Beiträge umfassende Sammelband behandelt neben der bereits erwähnten Diskursebene insbesondere die Anwendung der Gentechnik auf den Menschen (genetische Diagnostik und Therapie) und die damit verbundenen ethischen Kontroversen. Im Gegensatz zu den oben erwähnten Publikationen steht weniger der Stand der Technik oder die Risikodebatte im Mittelpunkt, sondern die von der Gentechnologie erzeugten sozialen und ethischen Folgeprobleme und der gesellschaftliche Umgang mit der neuen Technologie. Hervorstechendes Merkmal des Bandes – gerade im Vergleich zu den anderen vier Publikationen – ist die interdisziplinär zusammengesetzte Autorenschaft: Neben den Sozialwissenschaften sind die Geisteswissenschaften ebenso vertreten wie die Naturwissenschaften und die Medizin. Hervorzuheben ist auch der einführende Überblick von Elstner, der die einzelnen Beiträge des Bandes prägnant positioniert und miteinander in Beziehung setzt – eine ähnliche Integrationsleistung fehlt leider bei den anderen vorgestellten Bänden. Hilfreiche Erläuterungen vermittelt überdies ein Glossar, nach dem man

in den andern Publikationen vergebens sucht.

Bezugspunkte des von *Martinsen* herausgegebenen politikwissenschaftlich orientierten Bandes ist einerseits die Frage der politischen Steuerbarkeit der biotechnologischen Entwicklung und andererseits der durch die Gentechnologie ausgelöste politische Wandel. Neben den theoretischen Implikationen der Biotechnologie für die politikwissenschaftliche Analyse thematisieren die 18 Beiträge die Bedeutung der neuen Technologie für die politischen Interessenorganisationen bzw. der Umgang der politischen Akteure (Gewerkschaften, Wirtschaftsverbände, Anti-Gen-Bewegung, Parlament, Behörden) mit der Bio- und Gentechnologie sowie die Rolle neuer Politik-, Diskurs- und Vermittlungsverfahren. Die Beiträge beschränken sich nicht auf deutschen Verhältnisse, sondern nehmen auch Bezug auf Erfahrungen anderer Länder – wie Dänemark, die Niederlande, Österreich, Frankreich und die USA. Positiv zu vermerken ist, dass die Gentechnologie nicht nur auf nationaler Ebene, sondern ebenso bezüglich subnationaler (Bundesländer) und supranationaler Einheiten (EU) thematisiert wird. Im Rahmen einer Fallstudie (Hoechst in Indien) wird schliesslich auch die weltgesellschaftliche Ebene mit ihrer Nord-Süd-Kluft angesprochen.

Im folgenden sollen zwei in allen fünf Bänden behandelte Aspekte etwas detaillierter vorgestellt werden: Gentechnische Anwendungen in Pflanzenzucht und Lebensmittelherstellung einerseits und der gesellschaftliche Dialog über die neue Technologie im Rahmen von Diskursverfahren andererseits.

Risiken transgener Pflanzen: Von Promotoren der Gentechnologie wird verschiedentlich darauf hingewiesen, dass der Mensch mittels klassischer Züchtung schon seit Jahrtausenden genetische Konstrukte schuf, die ausserhalb der natürlichen Evolution stehen. Im Unterschied zur klassischen Züchtung ermöglicht die Gen-

technik jedoch gezielte Verbesserungen von Kulturpflanzen (Brandt, S. 47, 75 ff.). Wie Uhrig und Salamini (in Brandt, S. 79) in ihrem detaillierten Beitrag darstellen, betrifft die derzeit wichtigsten Anwendung die Herbizidresistenz – gegen die Hälfte aller zwischen 1986 und 1995 auf der Welt durchgeführten Freisetzungsversuche (insgesamt über 3000) entfallen darauf. Herbizidresistenz bedeutet die Übertragung von Resistenzgenen, die die Anwendung von Herbiziden mit einem breiten Wirkungsspektrum erlauben (sog. nicht-selektive Herbizide; Anwendungen bei Raps, Sojabohnen, Zuckerrübe, Mais, Kartoffel). Weitere Anwendungen beinhalten die Entwicklung von Schädlingsresistenz (gegen Insekten, Käfer, Viren, Bakterien, Pilze; z. B. bei Baumwolle, Mais, Kartoffeln) sowie Qualitätsveränderungen (z. B. Veränderung der Fettsäurezusammensetzung bei Raps, Verbesserung der Lagerfähigkeit bei Tomaten).

Die mit der Freisetzung transgener Pflanzen verbundenen Risikofelder – gesundheitliche Risiken, toxikologische Aspekte, allergenes Potential, Verwilderung, Resistenzentstehung, genetische Stabilität, unerwünschte Wirkungen auf andere Organismen – werden in den verschiedenen Beiträgen sehr unterschiedlich beurteilt. So wird auf der einen Seite darauf verwiesen, dass trotz intensiver Grundlagenforschung und mehrerer 1000 Freisetzungsversuchen bislang keinerlei Hinweise auf gentechnischspezifische Schäden bzw. Gefahren vorliegen (Mohr in Brandt, S. 49 f.; Winnacker in Elstner, S. 46; van den Daele et al., S. 41–43; Schmidt in TA B-W, S. 37). Dem wird entgegengehalten, dass der gegenwärtige Kenntnisstand noch lückenhaft sei, die Begleitforschungen schwerwiegende methodische Mängel aufwiesen (unklare Beobauungskriterien und Beobachtungsdauer) und aus den räumlich und zeitlich begrenzten Freisetzungen keine Schlussfolgerungen für einen grossflächigen Anbau gewonnen werden könnten (Neemann und Braun in

Brandt, S. 201, Kollek in Elstner, S. 127, Gill in Martinsen, S. 311). Der Sachverhalt, dass es der Fachwissenschaft bislang nicht gelungen ist, die deutsche (und schweizerische) Öffentlichkeit von der Notwendigkeit gentechnisch veränderter Pflanzen und Nahrungsmittel zu überzeugen, dürfte wohl weniger an den in einzelnen Beiträgen beklagten, von den Medien geschürten Irrationalität und Emotionalität der Laienwahrnehmung liegen (Müller-Hill in Elstner, S. 101; Mohr in Brandt, S. 50), sondern schlicht am wenig einsehbaren Nutzen dieser Anwendungen für die KonsumentInnen.

Gesellschaftliche Diskurse: Aus sozialwissenschaftlicher Sicht ist wohl die Debatte zur Diskursebene von besonderem Interesse. Ausgangspunkte von Diskursen bilden bestehende öffentliche Kontroversen und die Defizite der existierenden Institutionen, Verfahren und Entscheidungsprozesse, diese zu lösen. Den meisten Beiträgen zur Diskursebene liegt der in der deutschen Soziologie vorherrschende Habermassche Diskursbegriff der rationalen Verständigung zugrunde (van den Daele et al., TA B-W, die Beiträge in Elstner, Behrens et al. in Martinsen). Zwei Beiträge (Garben und Gottweiss in Martinsen) verwenden jedoch den in der französischen Tradition stehende konstruktivistische Diskursansatz, der die Bildung von Bedeutungsfeldern und -verknüpfungen in ihrer Verbindung mit den sozialen und institutionellen Kontexten untersucht: Gottweiss (in Martinsen, S. 329) etwa erklärt die dominante Rolle des französischen Staates in der Förderung der Gentechnologie mit der durch eine Gruppe von Molekularbiologen durchgesetzten Bedeutungszuschreibung der Gentechnologie als die Technologie der Zukunft mit grossem Wachstums- und Arbeitsmarktpotential, die das Aufholen der französischen Wirtschaft gegenüber der internationalen Konkurrenz ermöglichen würde.

Die Beiträge, die den auf das vernünftige Reden und Debattieren bezogenen

Diskursbegriff verwenden, sprechen eine Vielzahl von Diskursmodellen an. Das Ziel solcher Verfahren besteht einerseits im Legitimationsgewinn durch die frühzeitige Thematisierung und die breitere Mitwirkung der Öffentlichkeit und andererseits in Rationalitätsgewinnen und Lernprozessen (z. B. mittels Konfrontation von Experten- und Laienwissen), die letztlich zu einer Konsensfindung beitragen sollen.

Das bereits erwähnte Dialogverfahren von van den Daele et al. zur Risikobeurteilung transgener herbizidresistenter Pflanzen kann als Repräsentantendiskursmodell bezeichnet werden. Die ca. 60 Diskursteilnehmenden – beteiligt waren Vertreter von Industrie und Wirtschaft, Umwelt- und Verbraucherverbänden, alternativen Landwirtschaftsorganisationen, Wissenschaft sowie der Behörden – diskutierten zwischen 1991 und 1993 unter Beizug von Experten die möglichen Risiken gentechnisch veränderten Pflanzen im Vergleich zu konventionellen Züchtungen. Als Diskussionsinput wurden insgesamt 20 Gutachten in Auftrag gegeben. Über den Diskurs, die rationale Begründung von Positionen vor dem Hintergrund bestehenden (Experten)Wissens, sollte eine Schließung der Kontroverse erreicht werden. Die Umweltverbände verließen jedoch das Verfahren vorzeitig, wobei ihr Hauptkritikpunkte die Beschränkung des Diskurses auf die Risikodebatte und der fehlende Einbezug der Diskussion des Nutzens und von Alternativen waren. Trotz – oder besser: gerade wegen – seines Scheiterns sind die Erfahrungen des Berliner Diskursmodells besonders lehrreich.

Das Beispiel des Berliner Repräsentantendiskurses macht deutlich, dass sich der über den offenen rationalen Diskurs angestrebte Konsens in einer polarisierten Umgebung nur schwer bewerkstelligen lässt. Repräsentanten gesellschaftlicher Interessengruppen mögen sich zwar offen für einen Diskurs zeigen, ändern ihre Meinungen aber wohl kaum aufgrund der

„besseren Argumente“. Dies ergab auch das von der Akademie für Technikfolgenabschätzung in Baden-Württemberg durchgeführte Verfahren, das vorgängig zum eigentlichen Laien- und Bürgerforum auch Gespräche mit Verbandsvertretern umfasste (TA B-W, Garbe in Elstner, S. 191–209). Im Gegensatz zu den Verbandsvertretern änderten die Laien im Verlauf des Diskurses ihre Einschätzungen. Im Rahmen des Laiendiskurses wurden für die Dauer von vier Tagen Diskussionsforen mit je 25 zufällig ausgewählten Teilnehmern gebildet, die für ihre Teilnahme eine Aufwandentschädigung erhielten. Interessant sind die unterschiedlichen Ergebnisse des Repräsentanten- und Laiendiskurses: Während das Berliner Verfahren zum Schluss kam, dass transgene herbizidresistente Pflanzen im Vergleich zu konventionellen Züchtungen nicht mit höheren Risiken behaftet sind (und dementsprechend keine Gründe für rechtliche Einschränkungen bestehen), lehnte das Laiengremium eben diese Anwendungen ab und akzeptierte lediglich Anwendungen zur Züchtung von Pflanzen zur Energiegewinnung und für pharmazeutisch-medizinische Zwecke.

Diskurse zwischen Repräsentanten mögen zwar nicht zu einem Konsens wohl aber zu einem Kompromiss führen. Dies zeigen zwei von Behrens et al. (in Martinsen, S. 257–279) vorgelegte Fallstudien zu von der Industrie angeregten Diskursverfahren. Die betroffenen Unternehmen (Novo Nordisk in Dänemark, Unilever in den Niederlanden) veranstalteten mit Vertretern von Konsumenten- und Umweltverbänden Diskussionstreffen zu bestimmten Streitfragen. Für die gentechnologiekritischen Verbände ergab dies die Möglichkeit, Einfluss auszuüben (kurzfristig z. B. in der Frage der Kennzeichnung, längerfristig z. B. bei die Entwicklung neuer Produkte und Verfahren), während die Unternehmen sich einen Kompromiss in bestimmten Streitfragen und Aufklärung über mögliche künftige strittige Themenbereiche erhofften.

Dass der vernunftgetragene Diskurs nicht zu einem Konsens führt, der die Schliessung der Technikkontroverse ermöglicht, hat durchaus seine positiven Seiten. Martinsen (in Martinsen, S. 229), Hubig (in Elstner, S. 234) und Gill (in Elstner, S. 187) votieren für produktive Dissenskultur und Diskurspluralismus und weisen darauf hin, dass dadurch Gestaltungsoptionen für die Zukunft der Gesellschaft offengehalten werden können. Es wäre schön, wenn die konstruktive Suche nach neuen Diskurs- und Politikverfahren aus anderen Ländern auch in der Schweiz gehört würde – auch nach der Volksabstimmung zur Gen-Schutz-Initiative.

Prof. Dr. Christian Suter
Professur für Soziologie
ETH Zürich

Daniel Dayan, Elihu Katz, *La télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct*. P. U. F., Paris, 1996, 259 p.

Les cérémonies télévisuelles sont des événements marquants pour la mémoire collective, événements qui ont lieu hors des médias mais dont la signification est tributaire de leur retransmission télévisuelle en direct. Voilà l'objet que D. Dayan et E. Katz examinent au long de sept chapitres, rédigés avec rigueur et vigueur. La version française n'est pas seulement une traduction de l'original américain de 1992. Elle en est aussi une poursuite. Ainsi divers chapitres soulignent les différences entre les deux versions, notamment pour tenir compte des recensions dont la première version a fait l'objet.

C'est une anthropologie des cérémonies à l'ère de la télévision qui est proposée, un chapitre d'une anthropologie du politique et des religions civiles mais également une étude des médias en tant qu'institutions de sens particulières. Les

cérémonies sont toujours un moment dans lequel une société se donne à voir à elle-même, non seulement à l'indicatif de ce qu'elle est mais également au subjonctif (V. Turner) de ce qu'elle imagine qu'elle puisse être. Cela est d'autant plus vrai que les auteurs considèrent la retransmission de cérémonies exceptionnelles – les premiers pas sur la lune, les grands mariages et enterrements, les rencontres au sommet, etc. – qu'ils opposent au genre de l'information ordinaire, négligeant peut-être hâtivement qu'il y a des cérémonies ordinaires – sportives ou religieuses – et qu'il y a des événements non cérémoniels qui sont néanmoins présentés selon un format cérémoniel, la guerre du Golfe, par exemple. J'y reviendrai.

Les cérémonies télévisuelles se distinguent selon les trois axes qui ont déjà servi à E. Katz de métaphore en d'autres circonstances¹ : la dimension syntactique (l'organisation séquentielle de la cérémonie, son caractère interruptif), sémantique (la signification de l'événement, de ses acteurs et participants) et pragmatique, leur capacité à mobiliser de grands publics. Ce dernier axe sera complété (ch. 3) par le système actantiel ternaire propre à toute communication publique médiatisée : les organisateurs de l'événement, les médias et le public.

Les cérémonies correspondent à trois grands scénarios : les récits de conquête, de confrontation et de couronnement. Ces trois scénarios correspondent aux récits de l'épreuve, de la sélection du héros et de sa reconnaissance, distingués par Propp et Greimas (p. 37). Ils correspondent également aux trois formes canoniques de légitimité distinguées par M. Weber (p. 29–47) : les mises à l'épreuve mettent en valeur la dimension charismatique du personnage central et l'avènement éventuel de nouvelles règles, les confrontations

1 En particulier dans T. Liebes, E. Katz, *The export of Meaning: Cross-cultural readings of Dallas*, Oxford University Press, New York, 1990.

manifestent la légitimité rationnelle des procédures, les couronnements célèbrent la légitimité traditionnelle du «centre». Ces trois types de récits déterminent tant les rôles des acteurs et des spectateurs que les contraintes de mise en forme de l'événement. S'agit-il de tous les types possibles ? Dans un sens étendu, certes, mais il y a une grande différence entre une cérémonie de conquête (les premiers pas sur la lune) et une forme de pèlerinage médiatisé où c'est le téléspectateur qui est convié à une quête²; et s'agit-il du même charisme dans les deux cas ? Poser la question n'est pas y répondre, car on peut dire qu'il y va à chaque fois d'une forme de charisme, mais souligner que la différence de forme correspond à une différence de culture et de lien social que les auteurs n'ont pas explorée.

Les chapitres 3 à 5 examinent les cérémonies télévisuelles sous trois angles différents : le système de la communication, les effets de mise en forme télévisuelle et la nature du contrat qui est établi entre les cérémonies télévisuelles et leur public. Le chapitre 6 traite d'événements particuliers, aux limites de la notion de cérémonie, qui ont pour caractéristique de proposer une transformation du cadre de l'expérience collective : des «cérémonies de préfiguration», telle que la visite d'Anouar el-Sadate en Israël qui préfigure un nouveau rapport entre les deux pays.

Considérant le rôle respectif des organisateurs, des médias et du public, les auteurs constatent, au ch. 3 certes la loyauté ordinaire des médias face aux desseins des organisateurs mais également le déclin relatif du pouvoir de ces derniers face aux médias. Ce déclin est compensé

par un bénéfice considérable : la capacité des personnalités héroïques à «passer par dessus la tête» des intermédiaires pour s'adresser directement au public (ch. 7) selon un processus de «démédiation» qui, proposent les auteurs, se produit à l'avènement de chaque nouveau moyen de communication sociale (imprimerie, grande presse, radio, etc.). Cette médiation implique aussi une nouvelle régulation : le duo que forment les organisateurs d'événements et les médias, se nécessite et se limite réciproquement, aucun ne pouvant captiver le public à lui seul, du moins dans le cadre des cérémonies envisagées³. On observera cependant que les médias prennent nettement le dessus lorsque l'organisateur d'un événement l'est à son corps défendant : le suicide collectif de Chéry ou l'affaire dite du «petit Grégory» en témoignent. A l'inverse, la manière dont la guerre du Golfe a été menée en 1991 montre qu'un organisateur, dont le héros est le président des Etats-Unis, peut contrôler les médias de manière très efficace dans un dessein «transformatif», l'imposition d'un «nouvel ordre international». Il ne s'agit certes pas ici de cérémonie au sens strict bien que l'événement aie certaines caractéristiques d'une cérémonie de conquête : la production d'une attente impatiente, le caractère interruptif, la transgression des règles habituelles, non tant la programmation par le «centre» que la promotion d'un «centre», la désignation du bien et du mal, la désignation des héros lors du «retour» aux Etats-Unis, etc. Les auteurs ont expressément exclu les guerres de leur analyse (p. 8). C'était peut-être oublier que la télévision peut faire partie de la guerre

2 L'analyse de D. Dayan «Présentation du pape en voyageur» (*Terrains*, no 15, 1990) est une analyse convaincante de ce type de «contrat de réception». Celui-ci est d'ailleurs mentionné en note (p.176) mais sans que ne soit établi de lien avec les trois types de récits.

3 On ne peut s'empêcher de faire ici le lien entre la figure des médias et celle de l'historien dans leur commune relation au pouvoir : tous deux ne bénéficient du pouvoir du récit que s'ils font le récit du pouvoir, récit dont le pouvoir à son tour dépend (L. Marin). L'«emprise du journalisme» (P. Bourdieu) serait un processus de substitution des clercs (P. Beaud).

et que dans ce cas, elle se soumet à l'organisateur, le journalisme étant remplacé par le compte rendu en uniforme; elle devient le site d'une cérémonie de conquête dont le public est toute la planète (dont l'existence comme public de réception de l'événement est elle-même mise en scène), et dont le récit télévisuel suit le format individualiste de la télévision planétaire, CNN⁴. La télévision implique certes une nouvelle médiation mais, au contraire des médias précédents, elle propose aussi une nouvelle forme de participation collective à des cérémonies : à partir de la salle de séjour.

Le ch. 4 explore la mise en forme de l'événement par la télévision, la manière dont une cérémonie devient télévisuelle et pas seulement télévisée. Cette analyse conclut par une réflexion sur la transformation du caractère de la publicité politique. Celle-ci n'est plus liée à un lieu géographiquement définissable, un parlement, une esplanade, un congrès. Elle est «fondée sur l'impact des rhétoriques narratives substituées aux vertus du contact, sur la séparation potentielle des acteurs et de leurs publics». Transmettant «des manifestations publiques héritées de l'ordre théâtral [...], l'ordre dont la télévision illustre la pérennité est précisément celui qu'il a supplanté» (p. 116).

Les auteurs sont très attentifs aux transformations de l'espace qui accompagnent l'avènement des cérémonies télévisuelles. Ils notent ainsi que l'événement, un mariage princier, par exemple, ne peut être vu dans sa totalité qu'à la télévision, supprimant ainsi la hiérarchie implicite marquée par la place du participant dans l'espace géographique d'origine. Ils notent qu'une nouvelle forme de hiérarchie est introduite par la télévision en manifestant une participation différenciée, notamment en distinguant les

«grands» qui participent à l'événement – y compris les journalistes «invités» qui parlent de l'intérieur de l'événement – et les autres, ceux qui parlent «du dehors» (p. 110), souvent moins informés que leurs collègues qui suivent l'événement à la télévision dans leur studio⁵. La transformation de l'espace concerne aussi la nouvelle nature des «communautés télévisuelles», conçues comme diasporas, ainsi que le redéploiement de l'espace imaginé par les événements transformatifs (p. 168 et ch. 6) sur lesquels je reviendrai.

De même que B. Anderson⁶ a sous-estimé la dimension spatiale des communautés nationales imaginées, les auteurs en ont quelque peu négligé la dimension temporelle. Ils relèvent certes la continuité structurelle entre ces nouvelles communautés et celles décrites par B. Anderson (p. 227), de même qu'ils relèvent la filiation entre le modèle cinématographique décrit par W. Benjamin, dont la télévision serait l'héritière, et le modèle romanesque (p. 96, 212), source d'inspiration pour les réflexions de B. Anderson. Certains parallèles avec l'analyse des structures temporelles du roman par B. Anderson affleurent pourtant, par exemple, lorsque les auteurs soulignent que la

4 A propos du caractère individualiste du récit de CNN, voir l'analyse de A. Semprini, *Analyser la communication*, L'Harmattan, Paris, 1996, ch. 5.

5 L'importance de cette «mise en scène» réside dans le fait qu'elle figure une première réception qui entrera dans la réception du public sous la forme d'autrui en «compagnie desquels on reçoit l'émission» (voir notamment I. Ang «Pour une ethnographie critique», *Hermès*, no 11, 1992).

6 B. Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 1996 (original anglaise 1983). L'absence de réflexions élaborées sur cet ouvrage est d'autant plus frappant que ce dernier s'inspire en partie des mêmes sources, en particulier de W. Benjamin, V. Turner et qu'il fait l'objet de réflexions profondes de la part de D. Dayan «Les mystères de la réception», *Le Débat*, no 71, 1992, 146-162.

télévision linéarise l'événement sous la forme d'un grand récit, que ce récit arrive escorté de sujets instruisant le téléspectateur sur le rituel, sur le passé du défunt ou des mariés, sur le déroulement de la cérémonie, etc., créant ainsi un espace de représentation structuré par les seuls liens du récit télévisuel. Ils n'élaborent cependant pas ces caractéristiques temporelles de l'espace télévisuel comme caractéristiques du type de «communautés» en réception.

Le ch. 5 approfondit l'étude des trois scénarios en proposant de les considérer comme trois types d'actes illocutoires, actes qui ont des conditions de «félicité» (ils peuvent réussir ou échouer) et non des conditions de vérité (ils ne peuvent être dits vrais ou faux). Ce chapitre est remarquable par son audace et par les perspectives qu'il ouvre. Il propose que les cérémonies télévisuelles entraînent leur public dans la réalisation conjointe d'actes illocutoires, soit une version très forte de «contrat» d'audience. Les confrontations mettraient ainsi les spectateurs dans le cadre d'un jugement de véridiction, les conquêtes dans un cadre de promesse et les cérémonies les enjoindraient à endosser certaines attitudes – invitation que le téléspectateur peut évidemment détourner, ignorer, critiquer, etc. Cette analyse permet de distinguer les conséquences internes (ce qui permet de parler d'une cérémonie réussie ou ratée) des conséquences externes (les effets perlocutoires), en particulier sur l'opinion publique. Elle permet ainsi d'articuler de manière intéressante (p. 126–128) l'analyse en production (facilement textocentrique), l'analyse en réception qui se limite trop souvent à constater des usages ou des satisfactions sans égard pour l'objet sur lequel porte ces comportements et les effets sur l'opinion.

Cette articulation forte de la réception et de la production n'est cependant pas poursuivie au cours de l'analyse, pourtant subtile, des «communautés» ainsi induites (en particulier p. 226 ss.). Ces commu-

nautés «imaginées» (B. Anderson) sont rendues imaginables par ces cérémonies, supplantant, du moins momentanément, les frontières ordinaires des collectivités et appelant éventuellement de nouvelles identifications collectives. N'est-il pas possible ici de poursuivre leur analyse en montrant – un peu comme les auteurs le font magistralement à propos du texte du Seder de la Pâques juive (p. 138 ss.) – que ces cérémonies prévoient leur réception selon une contrainte semblable à celle qui prévaut dans les actes illocutoires. Le «voir avec» comme expérience en réception serait alors le résultat «interne» de la politique d'expérience (ch. 6) menée par la retransmission cérémonielle. Les auteurs soulignent d'ailleurs, en parallèle avec leur analyse des actes illocutoires, que ce résultat n'est pas à confondre avec les conséquences de l'événement, de même que de la réussite d'un mariage ne suit pas la réussite du couple (p. 228).

Les analyses débouchent donc sur une question : le format des «cérémonies télévisuelles» préfigure-t-il de nouvelles formes d'identification collective propres à l'âge télévisuel et qui prendraient la succession des identifications nationales qui ont institutionnalisé les publics de l'imprimé ? Un aspect central de cette question est soulevé par les auteurs en soulignant la nouveauté de la forme de publicité donnée à ces événements. En effet, cette publicité ne repose pas sur le contact en un lieu mais sur la distance. Elle se distingue ainsi de la réception cinématographique comme de celle de la radio dans les systèmes totalitaires. Mais peut-on conclure de la distance et du caractère «diasporique» du public qu'aucun lien métonymique n'est proposé ?

Les cérémonies ordinaires – les retransmissions en direct de messes ou de cultes, les joutes sportives – peuvent indiquer une voie de réflexion. L'analyse de la néo-télévision a insisté sur le contact figuré par la construction du téléspectateur en contre-champs du présentateur qui le regarde «les yeux dans les yeux» (U. Eco,

E. Véron, etc.). Ce contact suppose cependant que le téléspectateur regarde la télévision également en direct. Cette présupposition, banale, est cependant normative dans le cas des cérémonies ordinaires et extraordinaires : ce n'est pas la même chose de «suivre» la messe ou le match en direct ou en différé après les avoir enregistrés, de même que ce n'est pas la même chose de suivre un mariage princier en direct ou en différé. Dans le second cas s'établit déjà la distance temporelle propre au régime de l'information⁷. C'est dans ce cadre temporel que le spectacle de leur propre réception souvent offert par les émissions en direct prend tout son sens comme figuration de ce qui se passe «maintenant», de la «communauté» télévisuelle instituée.

La simultanéité de l'événement et de sa réception à distance est une condition essentielle du cadre de l'expérience en réception. Cette condition était également requise pour l'agora, le forum ou la réunion civique. Peut-être était-ce le temps commun qui était décisif et la co-présence physique en même lieu seulement une nécessité liée aux conditions historiques de la communication sociale ? Ce serait négliger la dimension publique de la réception, mais cette dimension a subi des transformations avant l'avènement de la télévision. La cité comme lieu physique à l'origine de la démocratie s'est déjà muée, dans le cadre national, en une cité de papier ancrée dans des débats restreints (les cercles, cafés, etc. des analystes de l'espace public bourgeois). La cité télévisuelle serait une cité du temps commun comme «espace» de contact célébrant la participation à un événement collectif et partant à une identité collective. Suivre cette ligne permet d'enrichir la réflexion sur la nature des collectivités de l'ère télévisuelle et de rencontrer les réflexions

sur la transformation de l'ordre international, transformations dont la dimension temporelle est centrale⁸. Car après tout, l'espace national a été progressivement un espace de l'imprimé (à la mesure du taux d'alphabétisation), mais il a aussi été celui d'une nouvelle bourgeoisie, de nouveaux clercs, d'un marché et d'au moins une armée. Cette association a mis des décennies pour être établie dans le cadre des Etats nationaux. Le temps de l'imprimé est celui du différé, d'un réel passé et donc absent. Les médias électroniques permettent le direct, le présent du réel, reçu dans un autre agencement du public et du privé ainsi que dans des formes spécifiques de légitimité. «La télévision cérémonielle» n'est donc pas seulement un bon ouvrage de «science des médias». Il appartient aux bons ouvrages de sociologie en ce qu'il permet, au travers d'un thème particulier d'aborder des éléments importants d'une théorie sociologique de notre époque, en particulier d'une anthropologie du politique.

Jean Widmer
*Institut de journalisme et
 des communications sociales
 Université de Fribourg*

Manuel Eisner, *Das Ende der zivilisierten Stadt? Die Auswirkungen von Modernisierung und urbaner Krise auf Gewaltdelinquenz*, Frankfurt am Main und New York, Campus Verlag, 1997, 340 Seiten, Fr. 55.—

Kaum eine Woche vergeht, ohne dass nicht in Zeitungen, Radio oder Fernsehen Reportagen und Berichte publiziert werden, welche die angebliche Zunahme von Ge-

7 Cette «distance» me paraît favoriser la réflexivité en réception et non la simple distance physique entre production et réception.

8 Voir notamment Z. Laïdi, *Le temps mondial*, Editions Complexe, Bruxelles, 1997.

walt, von Kriminalität, von Vandalismus thematisieren. Das Interesse richtet sich dabei auf die Städte, wo offenbar die Probleme gehäuft auftreten. Doch diesen Medienberichten fehlt meistens eine Differenzierung, die notwendig wäre, um das Phänomen bzw. dessen Wahrnehmung besser zu verstehen. Aus diesem Grund darf man gespannt zur wissenschaftlichen Arbeit von Manuel Eisner greifen, der das politisch hochaktuelle Thema in seiner Habilitationsschrift bearbeitet hat.

Als Ausgangspunkt seiner Arbeit vertritt Eisner die Annahme, dass Gewaltdelikte in der Schweiz seit Mitte der 60er Jahre zugenommen haben. Aufgrund von verschiedenen Datenquellen stellt er fest, dass die vermutete Zunahme von Gewalt regional unterschiedlich verlaufen sei. Eine deutliche Konzentration von Gewaltproblemen könne in den Kernstädten beobachtet werden. Das zentrale Ziel der Arbeit sei, zu klären, weshalb sich seit den 60er Jahren Gewalt in den Städten konzentriert habe und insgesamt zugenommen habe. Es soll nach den Ursachen für Gewaltdelinquenz im urbanen Raum gefragt werden.

Seiner Analyse legt der Autor drei theoretische Perspektiven zugrunde: 1. Der Zusammenhang zwischen Gewalt und Urbanität soll im Rahmen einer dynamischen Perspektive des sozialen Wandels betrachtet werden. 2. Eine Analyse von Gewaltdelinquenz in den Städten darf nicht ausschliesslich die Stadt fokussieren, sondern muss auch gesamtgesellschaftliche Prozesse und ihre Folgewirkungen betrachten. 3. Um konkrete Gewalthandlungen und ihre Verteilung im sozialen Raum zu verstehen, wird die Stadt sowohl als ein sozialer Raum betrachtet, „*der latente Handlungsdispositionen prägt, wie auch als eine Struktur von Situationen und Kontexten, in denen sich konkrete Handlungen ereignen*“ (S. 15).

Aufgrund dieser Perspektiven und ausgehend von verschiedenen kriminologischen Theorien zu Kriminalität und Ge-

walt entwickelt der Autor einen „*gesellschaftstheoretischen Rahmen zur Interpretation des Zusammenhangs zwischen Gewaltdelinquenz und Stadtentwicklung im Kontext moderner Gesellschaften*“ (S. 18). Dieser theoretische Rahmen wird anschliessend aufgrund von empirischem Material überprüft. Dabei steht die folgende These des Autors im Zentrum: Der seit den 60er Jahren beobachtete Anstieg der Häufigkeit von Gewaltdelinquenz kann makrosoziologisch als negative Folgewirkung eines Individualisierungsschubes einerseits und ökonomischem Strukturwandel andererseits interpretiert werden. Weiter geht er davon aus, dass sich die „*desintegrativen Effekte des Modernisierungsprozesses in wachsendem Ausmass in den Kernstädten konzentriert*“ haben (S. 19).

Ein wesentlicher Bestandteil der Studie ist die Aufarbeitung und Analyse von Datenmaterial. Dabei stützt sich Eisner in erster Linie auf sogenannte prozessproduzierte Daten, d. h. auf Statistiken, die die Instanzen des Strafverfolgungsapparates erstellt haben. Insbesondere sind dies die Todesursachenstatistik, die Strafurteilsstatistik, verschiedene polizeiliche Kriminalstatistiken und rund 1100 bei der Polizei angezeigte Gewaltdelikte im Kanton Basel-Stadt, die der Autor selbst ausgewertet hat.

Soviel zum Rahmen der vorliegenden Arbeit. Selber kommt der Autor zum Schluss, dass aufgrund des empirischen Materials die Vorstellung widerlegt werden könne, Urbanisierung und Urbanität stünden in einem universellen Kausalzusammenhang mit Gewalt oder Kriminalität. Der Anstieg von Manifestationsformen von Gewalt seit den 60er Jahren müsse in den gesamtgesellschaftlichen Prozessen gesucht werden (S. 271). Bezugnehmend auf den Titel des Buches folgert Eisner: „*Dabei wäre es zwar falsch, bereits heute das Ende der zivilisierten Stadt zu konstatieren, doch deutet manches auf wachsende Brüche in den kulturellen, so-*

zialen und ökonomischen Grundlagen der urbanen Gesellschaft hin“ (S. 274). Er betrachtet somit seine Ausgangsthese als weitgehend bestätigt.

Das Verdienst der Arbeit ist zum einen eine sehr breite Aufarbeitung theoretischer Ansätze zur Gewalt und zur Stadtentwicklung. Die ausgewählten Theorien zur Gewalt haben insbesondere situative Bedingungen für Gewalthandlungen sowie Aspekte der individuellen Disposition zum Gegenstand. Zum zweiten ist in der Studie umfangreiches statistisches Datenmaterial aus der Schweiz aufgearbeitet. Man erfährt sehr viel über Alter, Geschlecht und Herkunft von Tätern und Opfern oder über deren Beziehung zueinander. Auch die räumliche und die zeitliche Verteilung der angezeigten Gewaltereignisse wird detailliert untersucht. Und schliesslich werden auch verschiedenste Aspekte der Gewaltthematik im städtischen Raum etwas vertieft, so die ethnische Dimension, die Drogenmärkte und Gewalt im Strassenverkehr. Der Autor weist selbst darauf hin, dass der Bogen der Studie sehr weit gespannt sei, dass sich aber dadurch „wertvolle soziologische Einsichten“ ergäben (S. 21). Die Zusammenführung von theoretischen Grundlagen und statistischem Material erfolgt aufgrund von geschickter Argumentation, welche die Bestätigung der Thesen als plausibel erscheinen lassen.

Es gilt nun zu fragen, ob Eisner seine Hauptthesen und sein theoretisches Modell mit den empirischen Daten stützen konnte. Dazu ist sowohl das theoretische Gebäude als auch das statische Datenmaterial kritisch zu beleuchten.

Beginnen wir beim Datenmaterial. Eisner weist zu Recht auf die Problematik von prozessproduzierten Daten hin und fügt an, „solche quellenkritischen und methodologischen Erörterungen“ seien ein zentraler Bestandteil jeder empirischen Arbeit im Bereich von Delinquenz und Gewalt (S. 18). Und weiter: „Um jedoch den Fluss der inhaltlichen Argumentation nicht allzusehr zu stören, habe ich mich

entschlossen, diesen Problembereich in einem gesonderten Anhang darzulegen“ (S. 18). Im Anhang I finden sich denn auch zahlreiche kritische Feststellungen zum Zustand der Statistiken. So wird etwa dargestellt, dass sich die Kantone bei ihren polizeilichen Kriminalstatistiken bisher nicht auf eine einheitliche Erhebung und Registrierung der Anzeigen einigen konnten, dass zum Beispiel nicht bekannt ist, ob es sich um sogenannte Input-(eingegangene Anzeigen) oder um Output-Statistiken (weitergeleitete Anzeigen) handelt. In Anhang II erörtert Eisner die Kritik an der Aussagekraft von Statistiken, die in der kriminologischen Diskussion von grosser Bedeutung ist. Er weist auf das Dunkelfeld hin, auf die Selektionsprozesse zwischen dem Ereignis und einer allfälligen Verurteilung eines Täters. Er nennt auch die Bedeutung des Anzeigeverhaltens der Bevölkerung. Dieses Anzeigeverhalten kann die Statistiken massiv beeinflussen. Er zieht dann den Schluss, dass polizeiliche Daten, die eine wichtige Grundlage der Studie bilden, kein vollständiges und unverzerrtes Bild der Gewaltproblematik liefern (S. 303).

Ist es zulässig, solche für eine empirische Arbeit zentralen Argumente in den Anhang zu verbannen? Und welches sollten die Konsequenzen dieser Statistik-Kritik für die ganze Studie sein? Wie weit müssten die Ergebnisse im Hauptteil der Studie relativiert werden, wenn diese Kritik ernst genommen würde? Welche Aussagekraft in Bezug auf die Gewaltentwicklung kommt den statistischen Analysen und der darauf basierenden theoretischen Argumentation zu angesichts der festgestellten Ungenauigkeit bzw. Verzerrung der zugrundeliegenden Statistiken?

Ich habe keine solchen Relativierungen gefunden. Vielmehr erstaunte mich bei der Lektüre immer wieder, wie im Laufe der Argumentation die Ergebnisse der Statistik-Auswertung explizit oder implizit als Spiegel des Gewaltgeschehens angesehen wurden. In der wissenschaftlichen Krimi-

nologie gilt jedoch inzwischen als anerkannt, dass Kriminalstatistiken und Strafurteilsstatistiken nicht das kriminelle Geschehen abbilden, sondern dass sie in erster Linie ein Tätigkeitsausweis für Polizei und Strafjustiz sind.

Bleiben die vermutlich etwas zuverlässigeren Todesursachenstatistiken, von denen die Studie ursprünglich ausging. Eisner hatte aufgrund dieser Statistiken festgestellt, dass die Tötungsdelikte nach konstantem Rückgang seit Mitte des letzten Jahrhunderts nun seit den 60er Jahren wieder zugenommen haben. Da die Zahl der Tötungsdelikte in der Schweiz sehr gering ist (60 bis 70 pro Jahr), einen leichten Anstieg gleich auf eine steigende Gewalttendenz zurückzuführen, scheint jedoch etwas gewagt, zumal beispielsweise nicht geprüft wurde, welchen Anteil die Tötungsdelikte, die im Zusammenhang mit Drogen begangen wurden, am gesamten Anstieg haben. (Der Autor nennt die Zahl von 13% aller Tötungsdelikte, die dem Konto Drogen zugerechnet werden können.) Die primären Ursachen von Drogendelikten müssen wohl eher in der kriminogenen, zu Beginn der 70er Jahre verschärften Drogengesetzgebung, denn in einer postulierten steigenden Gewaltneigung in unseren Städten gesucht werden.

Der gesellschaftstheoretische Teil der Studie enthält sehr detaillierte Darstellungen verschiedener Aspekte der gesellschaftlichen Entwicklung während der letzten dreissig Jahre, die einen Anstieg von Gewalt begründen könnten und die auch plausibel erscheinen. Es handelt sich jedoch durchgehend um eine positivistische Betrachtungsweise, welche die Rolle der Betrachtenden nicht einbezieht. Der Einfluss derer, die Gewalt definieren, d. h. der Opfer von Gewalthandlungen, derer, die Anzeige erstatten bzw. nicht erstatten, der Polizei, der Strafverfolgungsbehörden, der PolitikerInnen, der wissenschaftlich Forschenden, der Medien und natürlich der ganzen Bevölkerung wird nicht thematisiert. Ihre möglicherweise

veränderte Wahrnehmung und damit verbundene Definition von Gewalt wird nicht untersucht.

Die Nicht-Berücksichtigung dieser Sichtweise ist ein Mangel. Denn es ist genauso gut denkbar, dass die Veränderung der registrierten Gewalthandlungen – sofern die Statistiken stimmen – andere Gründe haben, als die von Eisner vermuteten. Wenn von einer Veränderung des Gewaltgeschehens die Rede ist, scheint mir unabdingbar zu sein, auch darauf einzugehen, ob sich die Wahrnehmung von Gewalt in unserer Gesellschaft im Laufe der Zeit verändert hat. Es stellt sich die Frage, ob wir gegenüber physischer Gewalt empfindlicher geworden sind. Weiter wäre mit Michel Foucault zu fragen, welche Bedeutung einzelnen Typen von Gewalthandlungen zugeschrieben wird und wie sich diese Bedeutung verändert hat. Die Veränderung von Konfliktlösungsmechanismen müsste beispielsweise auch untersucht werden. Zudem müssten die gesellschaftlichen Ausschliessungsmechanismen diskutiert werden, die mit der Stigmatisierung und Kriminalisierung von Gewalttätern einhergehen. Gewalt ist ein äusserst komplexes Interaktionsgeschehen, das auch als solches untersucht werden muss. Die Quintessenz der Studie, die statistisch festgestellte Gewaltzunahme sei eine Folge von Individualisierungsschub bzw. ökonomischer Entwicklung, scheint mir ein allzu vereinfachter Kausalzusammenhang zu sein, der zwar möglicherweise das Alltagswissen stützt, der Komplexität des Themas aber nicht gerecht wird.

Wenn die Ursachen für die Veränderung der registrierten Gewalthandlungen auch in der Rezeption von als gewalttätig bezeichneten Handlungen gesucht würden, müsste selbstverständlich auch hier der Zusammenhang zu gesellschaftlichen Entwicklungen erörtert werden. Es müsste gefragt werden, welche gesellschaftlichen Veränderungen die Empfindlichkeit gegenüber Gewalt erhöhen oder senken, weiter ob die wirtschaftliche Entwicklung

eine allgemeinen Verunsicherung hervorruft, die dazu führt, dass in früheren Zeiten tolerierte Handlungen nun als Gewalt bezeichnet werden usw. Zahlreiche weitere Einflussfaktoren auf die Zahl registrierter Gewaltdelikte sind denkbar. Die von Eisner aufgearbeiteten Theorien und die daraus entwickelten eigenen Modelle böten eine gute Grundlage, die allerdings um den interpretativen Aspekt erweitert werden müsste.

Der interpretative Erklärungsansatz hat neben seiner höherer Plausibilität im Gegensatz zum rein statistisch untermauerten Erklärungsansatz eine kriminalpolitisch entlastende Funktion. Der Dramatisierungstendenz, hervorgerufen durch angeblich steigende Kriminalität, wird der Boden entzogen, indem die Einflussfaktoren auf die Entstehung der Statistik im Vordergrund stehen und nicht die Gewalttaten als solche. Den von Quensel so genannten „Gewaltspielen“ wird mit der interpretativen Betrachtungsweise eine andere Bedeutung zugeordnet. Gewalttaten und deren Bezeichnung als solche werden in einem gesamtgesellschaftlichen Kontext betrachtet. Alle Akteure werden einbezogen. Sie sind nicht mehr allein Auswüchse von Situationen und Dispositionen, bezogen auf einzelne Handelnde.

Dr. Eva Wyss
Programmleiterin NFP 40
3001 Bern

Patrick Baudry, *La pornographie et ses images*, Armand Colin, Paris, 1997, 217 p.

Le titre de l'ouvrage présente un léger décalage d'avec son propos. En effet, il s'agit ici de comprendre ce qu'est l'image pornographique – le singulier importe, j'y reviendrai – et le mode de consommation qu'elle induit; ces deux thèmes étant d'ailleurs étroitement intriqués dans l'ana-

lyse de l'auteur. L'ouvrage ne traite ni du fonctionnement de l'industrie du sexe, ni de l'évolution de l'imagerie pornographique, ni de la spécialisation de la pornographie en catégories d'actes sexuels, ni même du récit et du contenu des images X. A croire P. Baudry, il est vain de s'intéresser au contenu de la production pornographique : «D'une part parce que le sens ne provient jamais du matériel recueilli (ou bien il ne s'agit au mieux que du commentaire de ce qui serait constatable). D'autre part parce que les films pornographiques n'obéissent pas (et c'est cela leur originalité) à la logique conventionnelle des constructions de contenu. Le 'faire du faire l'amour' et la saturation sexuelle de ces films détachent la monstration des logiques argumentatives, et leur principal argument (le sexe) y devient démonstratif, c'est-à-dire échappe à l'ordre scénique d'une effectuation» (p. 145). Ce qu'il faut donc essayer de comprendre, c'est la relation particulière que la pornographie engage à l'autre, à soi, au monde et à la temporalité, relation que l'auteur décrit comme «une sorte de 'court-circuit', à la fois éminemment excitant et 'dissolvant', où se combinent l'aimantation et la destruction» (p. 138). Partant, le thème de cet ouvrage est la spécificité de l'image X, indissociable de la spécificité de sa réception ou de sa consommation.

Baudry estime que le tort de la plupart des études portant sur la pornographie est de considérer les images à partir du récit et, ce faisant, de s'empêcher de comprendre l'effet particulier du X en s'enfermant dans une approche explicative. Sa démarche est inverse : partir des images et «du regard porté sur ces images pour interroger la relation qui s'instaure au récit» (p. 172), autrement dit s'impliquer, afin d'accéder à «une compréhension interne des cassettes X». Sa recherche a porté principalement sur des revues et cassettes vidéo, appréhendées selon cette méthode d'implication qu'il présente comme une combinaison du désintéret et de l'intéret

le plus vif, permettant seule de voir ce qui n'est pas *donné* à voir, ayant parié sur «des *dimensions d'invisibilité* qui ne peuvent s'approcher qu'à condition de s'obliger d'abord et longuement aux évidences les plus 'crués'»¹ (p. 23). Ainsi, le but de l'analyse est de dégager de l'évidemment visible l'invisible dont Baudry postule qu'il structure le genre pornographique et la logique de consommation qui lui est associée.

En effet, pour l'auteur, la pornographie commence avec la déconstruction du regard : l'image X n'est plus du monde et le spectateur se retrouve lui-même situé hors récit. C'est cette artificialisation qui caractérise la pornographie et permet de comprendre qu'elle se distingue radicalement aussi bien de l'érotisme que de la sexualité pratiquée hors écran. L'acte sexuel, parce qu'il est rapport à autrui, ne peut être que rituel. Il est aussi ritualité, c'est-à-dire mise en scène du rapport à autrui. Or, l'image X réalise la «dissolution du rapport à l'autre» (p. 68), annulant toute distanciation tensionnelle dans une adhésion immédiate au corps – au sexe – de l'autre. C'est pourquoi elle ne tient plus à proprement parler du spectacle, mais correspond à la fin du spectacle. Quant à l'érotisme, la pornographie s'en distingue par le traitement du corps : le propos de l'image érotique étant le déshabillage, celui de l'image pornographique la dénudation. Ou encore : dans le premier cas, il s'agit de suggestion et d'évocation (du coït), dans le second cas de réalisation et de performance. L'auteur établit une distinction supplémentaire entre les deux genres, au plan de leur réception: l'érotique générant de l'émotion, le pornographique de la sensation.

D'activité compartimentée, le sexe pornographique est devenu, dans les années 1990, un monde, qui s'expose avec évidence et naturel. La question de l'interdit, du tabou, ne s'y pose plus; le souci

n'est plus de choquer ni de transgresser; le propos n'a plus à être sadien pour que le sadique se donne libre cours; l'effort politique n'est plus requis. Autre question rendue caduque par la forme prise par la pornographie contemporaine, celle de la vérité : l'imagerie X possède sa propre rationalité, dont la norme n'est pas celle de la vérité ou du mensonge, pas plus que de l'illusion, mais de l'actualisation et de l'instantanéité : «On est, avec le porno, dans le registre *réel du virtuel*. C'est-à-dire sans nécessité de réalisation de ce qui se montre et de ce qui, ce faisant, s'actualise, de ce qui *est*» (p. 38). Le sexe pornographique est aussi devenu une mentalité : l'industrie du sexe n'est pas seulement «une part des activités sociales, mais bien une forme d'*activation du rapport au monde*» (p. 39). Il «enveloppe» l'ensemble d'un rapport au monde à la manière d'une ambiance où, si l'excitation demeure, c'est avant tout un «désaisissement» qui advient. Ce désaisissement ou cette indifférence indique que l'effet propre à la pornographie ne réside pas dans le fait qu'elle montre en gros plan ou de manière explicite ce que regarder une photographie érotique ou épier les voisins ne permet que d'entrevoir; son effet réside dans le passage à un autre type de regard. Du voyeurisme, le monde du X a évolué vers la visualisation et la virtualisation – grâce, surtout, à la cassette vidéo.

Visualiser, ce n'est pas regarder. Regarder implique une possibilité de distanciation, qui à son tour ouvre l'accès à l'interprétation, l'identification et la projection. Visualiser, par contre, c'est goûter une expérience d'altération, s'abstraire de la présence au monde. Visualiser n'engage aucune identification, mais consiste plutôt en un redoublement de «*la position spectaculaire de l'acteur* : se voyant nu, mais surtout *se voyant voir*» (p. 139). En effet, la particularité du film pornographique est qu'il «induit une relation de second degré : il ne s'agit pas que de 'voir', mais de *voir voir*» (p. 117). La narration caractéristique de la porno-

1 N. B. : Tous les italiques des citations sont de l'auteur.

graphie est ainsi intimement reliée à la situation typique de son visualisateur. Cette relation peut s'expliquer de deux manières. Tout d'abord, par la saturation sexuelle de l'image pornographique, qui ne tient pas seulement à la quantité de scènes sexuelles montrées dans la vidéo X, mais aussi à l'absence de hors champ. Ensuite, par la disparition – spécifique au genre pornographique – de toute mise en récit et de toute tension narrative. «L'image X ne fait penser à aucune autre image. Elle n'occasionne aucune contemplation ou médiation. Ce qui la caractérise c'est un découpage hors de toute suite narrative, une situation en dehors de toute textualité visible ou invisible» (p. 163). Ce n'est pas à dire que les films X sont sans récit, mais qu'ils se consomment hors récit, que ce n'est pas sous forme de récit que se reçoivent leurs scénarios. On comprend alors que la nullité de ces productions ne constitue pas un défaut, mais bien plutôt participe à la construction de leur qualité, c'est-à-dire marque «la qualité du rapport qui s'entretient avec ce type de production» (p. 143).

Le choc que provoque l'imagerie pornographique ne tient pas tant à la pudibonderie des spectateurs qu'au fait qu'elle se présente comme scène et non comme mise en scène, comme immédiateté et non comme représentation, substituant au monde humain son artificialisation. Les images elles-mêmes importent peu : ce qui «séduit», dans la pornographie *gore*, par exemple, ce n'est pas l'abomination, mais la possibilité de «se trouver en face de ce qui n'est pas *regardable*» (p. 199). C'est pourquoi Baudry reproche aux analystes dénonçant la dimension phallogratique de la pornographie de n'avoir pas compris l'essentiel : «Essentiellement, ce n'est pas le maltraitement des femmes qui importe de façon décisive. Ce n'est pas le maltraitement des femmes qui compte. Parce que les femmes ne sont pas des images. Et ne sont surtout pas à partir de l'image que les hommes s'en feraient» (p. 198). Le féminin se dissout d'ailleurs

«dans une imagerie *confondante* : c'est-à-dire qui emporte au plan symbolique (et non point réaliste) et les hommes et les femmes hors de la construction mythique. C'est l'attaque du mythe, plus que la confortation d'une légende misogyne, qui est fondamentale» (id.). Pour comprendre que l'essentiel de l'imagerie pornographique réside dans les déplacements (du réel, du regard) qu'elle induit, dans la relation de second degré qu'elle instaure (de soi à soi et au monde), il fallait avoir recours à une méthode d'analyse de second degré également : «L'affaire n'est pas seulement d'être venu en face, mais *en face de cette venue en face*. Niveau second, autre, d'un empirisme qui de fait ne saurait être premier ou suffire en argumentant d'un 'terrain'» (p. 166). A moins de se plier à cet effort d'«intellection interne» (id.), on s'expose, affirme Baudry, à méconnaître la spécificité de l'image X.

L'ouvrage de Baudry prolonge une tradition longuement établie de réflexions dont la volonté est de dire le tout de la pornographie en saisissant sa spécificité et qui, ce faisant, établissent une rupture radicale entre cette production et les autres types de produits culturels. Pour les uns, le propre de la pornographie résiderait dans le principe de l'indifférence, pour les autres, dans l'idéologie de la littéralité visuelle ... L'analyse du paradigme fait alors passer au second plan celle du matériel lui-même. Baudry, quoiqu'il se prévale d'une recherche sociologique, participe de cette même veine : sa critique généraliste de l'image X nous frustrer de celle des images pornographiques; surtout, son commentaire ne nous permet guère de reconstituer le chemin parcouru de l'observation d'un vaste matériel à celui de son interprétation.

S'il est vrai que toutes les images pornographiques, malgré la grande diversité du genre, se réduisent à un seul type de construction, on peut alors donner raison à l'aphorisme de MacLuhan : «Le medium, c'est le message». Baudry y

souscrit en affirmant que le contenu des images X est sans importance car celles-ci échappent à toute logique narrative et placent le spectateur lui-même hors récit. Une telle assertion théorique n'est pas sans implications sur le plan sociologique. Elle sous-tend en effet les postulats suivants : ce produit culturel qu'est la pornographie n'entretient finalement qu'un rapport ténu avec la société qui le produit; il n'existe qu'un seul mode de réception/consommation de la pornographie, indépendamment des positions et caractéristiques sociales des spectateurs. Comme si les «visualisateurs» – et les producteurs ... – n'étaient pas des êtres sociaux et socialement situés, participant d'une culture, d'un monde symbolique dont la prégnance est telle qu'elle peut exercer des effets de sens en l'absence d'un récit intégral et explicite. Faut-il donc s'étonner qu'une telle posture théorique, qui fait l'économie d'une réflexion en terme de structure sociale, conduise Baudry à minimiser l'importance de la violence envers les femmes dans la pornographie ? L'auteur pratique lui-même ce qui à son avis caractérise la pornographie : le fait d'éluider toute réflexion politique. La question de la domination – entre les sexes en particulier – est ainsi évacuée et le fait même de la poser est délégitimé d'avance en tant qu'attitude idéologique.

Un mot encore sur la facture de l'ouvrage. Son argument est exposé de façon circulaire plutôt que linéaire. On peut supposer que cela tient à la fois au souci littéraire de l'auteur et au fait que l'ouvrage est construit à partir d'une compilation d'articles. Quant à la bibliographie et aux références citées, on peut regretter qu'elles se cantonnent au seul domaine francophone et excluent notamment la riche production anglo-saxonne consacrée au sujet.

Marilène Vuille
Institut de Sociologie des
Communications de Masse
Université de Lausanne

Jean-Jacques Friboulet, Sabrina Guidotti, Claudia Sassi, Jean-Claude Simonet, Marc-Henry Soulet,
Scénarios pour une politique en faveur des chômeurs en fin de droit, état des lieux et analyse prospective à partir de l'exemple fribourgeois, Editions universitaires, Fribourg, 1997, 247 p.

Faisant suite à une décision du Grand Conseil qui se proposait de définir une nouvelle politique en matière de traitement des chômeurs en fin de droit, la présente étude a été confiée par les autorités cantonales fribourgeoises aux Chaires de Travail social et d'Histoire économique de l'Université de Fribourg. S'agissant d'un mandat, le champ d'étude est circonscrit par des considérations politiques, et on ne saurait tenir rigueur aux chercheurs de certaines limitations. Cette recherche appliquée a donc comme objectif principal la formulation de recommandations pour l'action politique.

Le recours des pouvoirs publics à des savoirs scientifiques, des sciences sociales en particulier, est à saluer, car les milieux politiques sont encore trop souvent enclins à avancer des propos basés uniquement sur des convictions personnelles, faisant abstraction de toute analyse sérieuse de la réalité. Mais si ce recours aux savoirs scientifiques est salutaire, les chercheurs mandatés se voient aussi souvent confrontés à des difficultés importantes, méthodologiques notamment, en tentant de répondre aux attentes des politiciens. Ainsi, ils sont fréquemment contraints de recourir à des données administratives faute de disposer d'autres sources d'information. Ces données administratives, dans le domaine de la politique sociale en particulier, on le sait, sont encore trop souvent lacunaires ou répondent en premier lieu à des exigences de gestion, négligeant par là les besoins d'une analyse scientifique. La présente étude se heurte, partiellement au moins, également à ces difficultés (cf. à titre d'exemple, la diffi-

culté de connaître, à partir des données disponibles de l'OFIAMT, la suite de périodes de chômage et ainsi de pouvoir déterminer le début d'une éventuelle «carrière de chômage» d'un individu (p. 214)). Les chercheurs eux-mêmes mentionnent une limite en ce qui concerne la fiabilité de certaines informations de la base de données PLASTA centralisée à l'OFIAMT et la prudence dans l'interprétation qui s'impose en appliquant des données fiscales «à des domaines extra-fiscaux» (p. 215). En effet, la qualité des données disponibles détermine dans une large mesure non seulement la crédibilité, et par là la légitimité d'études scientifiques, mais également leur utilité pour l'action politique.

Le point fort de l'étude est indéniablement le fait qu'elle arrive à démontrer, sur la base d'une analyse empirique des profils et des trajectoires des chômeurs en fin de droit, que les actuels dispositifs en vigueur dans le canton de Fribourg ne répondent plus aux nouveaux besoins engendrés par une crise persistante sur le marché du travail. A titre d'exemple, un dispositif spécifiquement fribourgeois, appelé AFI (aide financière individuelle), qui prolonge au niveau cantonal les indemnités journalières de l'assurance-chômage, s'adresse en particulier aux chômeurs âgés de 50 ans et plus, alors que la recherche fait ressortir que les chômeurs de la classe d'âge de 40 à 49 ans sont nettement sur-représentés dans la population sortant du régime fédéral (LACI). L'étude démontre aussi que 23% des chômeurs en fin de droit seulement, sortant du régime LACI, font appel aux dispositifs cantonaux, AFI ou Aide sociale, alors que les 77% restants recourent à d'autres ressources, sans pour autant qu'on sache desquelles il s'agit. Par ailleurs, une bonne partie des bénéficiaires sortant du dispositif cantonal durant la période d'étude le font par une sortie appelée «non authentique». Ces personnes, suite à l'ouverture d'un nouveau délai cadre, acquièrent de nouveaux droits LACI et

réintègrent donc le circuit «officiel» du chômage, sans pour autant pouvoir améliorer leur situation précaire sur le marché du travail. On peut cependant s'étonner que la trajectoire appelée «médicalisation» (sortie vers l'AI) est considérée dans le rapport comme «sortie de noblesse». Se basant uniquement sur les caractéristiques de la population concernée (population plus âgée, suisse, socialement plutôt bien intégrée), les auteurs ne se posent pas la question de savoir s'il incombe effectivement à l'assurance-invalidité de combler les lacunes actuelles du traitement des chômeurs en fin de droit (notamment de ceux qui en raison de leur âge sont difficilement intégrables professionnellement), ou s'il ne s'agit pas purement et simplement d'un transfert de charges du niveau cantonal au niveau fédéral. L'appellation de la trajectoire dite «d'exclusion» est à notre sens utilisée de manière quelque peu abusive. La population concernée par cette trajectoire, dont une majorité réintègre le «circuit LACI», dispose en effet du gain assuré le plus élevé parmi toutes les populations recourant au dispositif cantonal, est plutôt âgée et suisse, et était «auparavant bien intégrée sur le marché du travail»¹. On n'a pas l'impression que c'est cette population qui rencontre les problèmes sociaux les plus aigus, mise à part la difficulté de réintégrer le marché du travail pour raison d'âge. Enfin, la recherche fait également clairement ressortir que la population des chômeurs en fin de droit est très hétérogène et qu'il convient de lui apporter une «offre insertionnelle plurielle».

Mais l'aspect plus problématique de l'étude se situe à un autre niveau. Il y a tout d'abord la structure du rapport : le lecteur est quelque peu irrité par le fait qu'on introduit tout d'abord les profils

¹ C'est probablement aussi cette «bonne intégration» antérieure sur le marché du travail qui détermine dans une certaine mesure la possibilité d'ouvrir un nouveau délai cadre.

(appelés «statiques») de l'ensemble de la population des chômeurs en fin de droit, mais en y intégrant déjà des éléments «dynamiques», de trajectoires, (bénéficiaires empruntant la voie AFI ou ceux qui «disparaissent» par exemple), pour ensuite se consacrer à la description des populations empruntant les différentes trajectoires (retour LACI, médicalisation, exclusion, intégration précaire, intégration/exclusion). Cette manière de procéder conduit à bon nombre de répétitions et redondances. Par ailleurs, un peu tardivement dans le texte (p. 43), les auteurs se posent «spontanément»² la question de savoir ce que deviennent les personnes sortant du dispositif LACI «qu'on ne recense plus à l'entrée dans le dispositif cantonal». Il aurait en effet été intéressant d'analyser mieux les raisons qui amènent plus de trois quarts des chômeurs sortant du régime LACI à ne pas faire appel aux dispositifs cantonaux, même si nous pouvons être d'accord avec les chercheurs qui affirment qu'une telle analyse aurait nécessité une «étude ad hoc» et «dépassé le mandat confié». L'analyse de ces non recours nous renseignerait probablement encore davantage sur les lacunes des dispositifs actuels et, par conséquent, sur les améliorations nécessaires³.

Le rapport doit également être analysé sous l'angle de son statut. D'une part, comme mentionné, il est fortement souhaitable que les pouvoirs publics fassent appel à des savoirs scientifiques, non seulement à cause de leur indépendance

des contraintes politiques, mais également à cause de leurs capacités d'innovation. Mais ceci implique que les instances universitaires, acceptant un mandat, soient parfaitement informées du débat public concernant l'objet traité. Le présent rapport, dans sa partie des recommandations (scénarios), fait abstraction des modèles de «revenu minimum» introduits récemment dans plusieurs cantons latins notamment, et ne discute pas leurs avantages et désavantages, voire les leçons qu'on peut d'ores et déjà en tirer. A la lecture du texte, on a parfois l'impression que les Chaires de Travail social et d'Histoire économique sont les premières en Suisse à aborder des questions liées à l'introduction d'un éventuel «revenu minimum garanti» (RMG) ou d'un «revenu minimum d'insertion» (RMI). Plusieurs éléments des nouveaux dispositifs, discutés dans la partie «scénarios» (cercle des bénéficiaires, offre «unique» ou «plurielle»), sont déjà réalisés, certes de manière différente, dans les modèles valaisan, tessinois, vaudois et genevois entre autres. La discussion, fondamentale, de la conditionnalité de ces revenus est limitée au rejet du revenu minimum garanti du fait qu'il y aurait «élision de la notion de responsabilité» (p. 149), dans le champ des rapports sociaux. Admettons cependant que les autorités politiques, en formulant le mandat d'étude, aient d'emblée opté pour un modèle du type RMI et restreint ainsi le champ de l'investigation. Pourtant, mise à part la question de «l'allocation universelle», qui fait également partie du débat public actuel, il y a actuellement un large spectre de possibilités qui s'offrent aux pouvoirs publics, selon qu'on considère la conditionnalité comme élément favorisant l'insertion ou comme une simple «contrepartie». Ainsi, entre la formulation légale tessinoise, qui établit un droit du bénéficiaire à des mesures d'insertion professionnelles ou sociales, moyennant un contrat, et la formulation neuchâteloise qui stipule que «le bénéficiaire n'a pas droit à des projets d'insertion, mais peut

2 Terme utilisé dans le texte.

3 Constatant qu'il s'agit là de la population la plus jeune, la plus qualifiée, mais aussi souvent de femmes mères de famille, trois facteurs principaux sont probablement à l'origine de ce non recours : la réintégration du marché du travail, le dépassement des normes de l'aide sociale et une barrière psychologique qui rend difficile le recours à l'assistance publique. Il serait plus particulièrement intéressant de connaître l'ampleur de ce dernier facteur.

y être assujetti», il y a un monde. Les Genevois, de leur côté, s'appêtent à introduire un «RME» (revenu minimum d'existence), en élargissant le droit au RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale) à d'autres cercles de bénéficiaires que les chômeurs en fin de droit, tout en maintenant l'exigence «de principe» d'une «activité compensatoire» fournie par le bénéficiaire. Conditionnalité ou non, et si oui, conditionnalité pour l'aide sociale en général ou pour un éventuel supplément financier ? Quels droits et quelles obligations pour les bénéficiaires et pour les pouvoirs publics ? Même si, après la décision du Tribunal fédéral d'octobre 1995 de garantir le droit au minimum vital quelle que soit la situation du bénéficiaire, il n'est plus guère possible de concevoir une aide sociale de base «conditionnelle», l'étude n'entre pas en matière sur ces questions brûlantes et donne ainsi l'impression d'être en retrait du débat actuel, y compris de celui qui a lieu actuellement au sein de la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale). Si les Universités et, dans le futur les HES, du domaine social, entendent participer au débat et avancer des propositions en matière de politique sociale, il faut qu'elles se donnent les moyens d'être présentes dans ce débat, voire de l'anticiper.

Ueli Tecklenburg
Département de la santé
et de l'action sociale
Lausanne

Laurent Cordonnier, *Coopération et réciprocité*, P. U. F. «Sociologies», Paris, 1997, 209 p.

L'émergence de la coopération fascine les économistes au moins depuis qu'ils présentent qu'ils ne peuvent pas l'expliquer. Laurent Cordonnier nous propose de

revenir sur cette question en restant dans le cadre «habituel», qui est celui de la théorie des jeux et de l'économie néo-classique, ou, si l'on préfère, dans le cadre de la théorie du choix rationnel. Il formule ainsi la question qui l'oriente : «Comment et à quelles conditions la coopération s'établit-elle entre des individus égoïstes et rationnels, placés dans des circonstances données ?» (p. 5). Dans son analyse, il se centre sur le dilemme du prisonnier dont on sait qu'il conduit à montrer que des joueurs (rationnels) vont jouer la stratégie de défection (compétition) et non pas la stratégie coopérative. Mais au-delà du dilemme du prisonnier, c'est l'échange qui intéresse l'auteur, dont il montre qu'il a une structure de dilemme du prisonnier (schéma p. 171) :

		Individu B	
		donner	garder
Individu A	donner	2.2	0.3
	garder	3.0	1.1

En d'autres termes, chaque individu peut soit donner – auquel cas il obtient 2 ou 0 –, soit garder – auquel cas il obtient 3 ou 1. Chacun a donc rationnellement avantage à garder. Dès lors, la question fondamentale devient : Pourquoi y a-t-il des échanges et non pas rien ? En effet, dans la bonne logique du choix rationnel, les joueurs devraient garder leur bien, c'est-à-dire renoncer à échanger. N'insistons pas sur le côté un peu académique de la question ci-dessus, ni sur l'étrangeté de la démarche qui consiste à partir, pour expliquer l'échange, d'un modèle (le dilemme du prisonnier) qui ne peut pas rendre compte de l'échange ! Il est vrai que la théorie des jeux ne s'intéresse pas à la réalité mais au logiquement possible et qu'elle ne saurait par conséquent expliquer. Il reste qu'on ne voit pas très bien pourquoi chercher à rendre compte de l'échange par un modèle qui le rend d'emblée inexplicable.

L'auteur fait grand cas du don selon Mauss, que l'auteur réduit à de la maximisation, avec, il est vrai, la complicité de Mauss. Il n'y a rien là qui nous avance beaucoup, car même si cette réduction conforte le théoricien des jeux, elle n'explique toujours pas comment «l'échange d'une poire contre une pomme» peut avoir lieu.

A la fin, l'auteur semble s'ouvrir à des conceptions autres que celles qui l'ont guidées jusque là. Il cherche à modifier les hypothèses du choix rationnel. Il affirme que «pour échanger, il faut savoir prendre l'initiative d'une perte» (p. 183). Il propose de distinguer l'individu simplement maximisateur de l'individu autonome et responsable, qui peut «juger que la perspective de se voir réaliser l'issue fatale apparaît totalement absurde, stupide ou tragique» (p. 190). L'auteur affirme qu'un tel principe d'action est rationnel s'il est mis à jour par les joueurs eux-mêmes de manière autonome.

Ainsi la discussion se reporte-t-elle – ou plutôt devrait-elle se reporter – sur la notion de rationalité. Il faut en effet distinguer la rationalité du choix rationnel – ici de la théorie des jeux – de la rationalité de l'autonomie, celle-ci intégrant des considérations morales interpersonnelles. Or la notion d'«utilité» de la théorie des jeux exclut la notion d'interdépendance des actions pourtant inévitable dans le cadre d'une rationalité de l'autonomie, comme elle exclut les comparaisons interpersonnelles, elles aussi inévitables. L'auteur sort donc du cadre de la théorie des jeux, il sort du cadre du dilemme du prisonnier (et ne saurait simplement l'élargir). On pourrait lui demander de manière goguenarde pourquoi il ne l'a pas fait plus tôt. Il reste que ce livre inspirera ceux qui s'intéressent au choix rationnel, auxquels il offrira des analyses bien menées et des aperçus féconds.

Pierre Moessinger
Département de sociologie
Université de Genève

WIDERSPRUCH

Beiträge zur
sozialistischen Politik

35

Menschenrechte

Menschenrechte ohne Pflichten? Universalismus oder Kulturrelativismus? Frauenrechte / Männerrechte; Menschenrechte im Islam; Friedenspolitik und Recht auf Entwicklung; Arbeit, Nahrung und Wirtschaftsbürgerrechte im Weltkapitalismus; UNO und Rwanda; Algerien; Staatsterrorismus in Kolumbien und in der Türkei

D. Senghaas, G. Lohmann, R. Köbler, A. Sutter,
F. Afshar, Ch. Wichterich, S. Kappeler, G. Baechler,
S. Weinbrenner, P. Ulrich, W.-D. Narr, R. Roth,
H. Busch, Ch.P. Scherrer, S. Celik, B. Rüttsche, S. Kebir

Diskussion

A. Fankhauser: Schweiz verweigert Recht auf Asyl
A. Lanz: Frauenmigration und Diskriminierung
Gruppe augenauf: Ausschaffung – um jeden Preis

Marginalien / Rezensionen / Zeitschriftenschau

**240 Seiten, Fr./DM 21.- (Abonnement 36.-/38.-) zu beziehen
im Buchhandel oder bei
WIDERSPRUCH, Postfach, CH-8026 Zürich
Tel./Fax 01 - 273 03 02
widerspruch@access.ch
Probeheft anfordern <http://www.access.ch/widerspruch>**